

**AUTORISATIONS GENERALES POUR L'UTILISATION DE SEMENCES OU DE
PLANTS NON OBTENUS PAR LE MODE DE PRODUCTION BIOLOGIQUE**
accordées au titre de l'article 5 paragraphe 4 du règlement (CE) n° 1452/2003 du 14 août 2003.

Une autorisation générale est accordée, à titre provisoire, pour les variétés appartenant aux espèces et types variétaux, listés ci-dessous, pour l'utilisation de semences ou de matériel de reproduction végétative qui n'ont pas été obtenus par le mode de production biologique.

Cette autorisation sera suspendue dès la disponibilité, sur la base de données, de semences ou matériels de reproduction végétative issus du mode de production biologique, pour au moins une variété de ces espèces ou types variétaux.

Liste à la date du 09/02/2010

1 PLANTES POTAGERES

1.1 Espèces

Artichaut (plants)
Asperge (semences)
Asperge (griffes)
Ficoïde glaciale
Pissenlit
Plantain Corne de cerf
Porte-greffe de cucurbitacées
Porte-greffe de solanacées
Rhubarbe
Rutabaga
Scorsonère

1.2 Types variétaux

Ail rose (plants)
Carotte primeur
Carotte ronde
Courgette grise
Courgette cylindrique blanche
Echalote grise (plants)
Haricot à rame beurre
Haricot nain à écosser flageolet
Haricot nain à écosser lingot
Haricot nain violet
Maïs pop corn
Melon type Piel de Sapo
Navet rond blanc
Oignon blanc (bulbilles)
Oignon type cebette (*allium fistulosum*)
Oignon type échalion
Radis noir long
Radis rond violet
Radis asiatique (autres)

2 PLANTES DE GRANDES CULTURES

2.1 Espèces

Betterave sucrière
Brome
Chanvre

Chou fourrager
Chou navet (rutabaga)
Epeautre (petit)
Festulolium
Fétuque ovine
Lin oléagineux
Lotier corniculé
Lupin bleu
Minette
Moha
Navette
Paturin
Radis fourrager
Sorgho grain
Sorgho fourrager
Trèfle souterrain
Vesce velue

2.2 Types variétaux

Betterave fourragère plurigerme
Pomme de terre féculière
Seigle de printemps